

Stage et soutenance

Infos pratiques

- > ECTS : 7,5
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Le stage obligatoire d'une durée de 12 semaines (sur la base de 35 h par semaine) donne lieu à un rapport où doivent clairement apparaître les objectifs initiaux, les compétences mises en œuvre et acquises à cette occasion, le travail personnel effectivement réalisé. Ce document est remis aux membres du jury en même temps que le rapport de soutenance du projet tuteuré. Le stage donne également lieu à une soutenance orale.

Évaluation

Un écrit

Document sous la forme d'un rapport comprenant à la fois le rapport de stage et le projet personnel.

Un oral

Une soutenance orale du projet personnel et du stage

Pré-requis nécessaires

L'ensemble des EC de la licence professionnelle

Compétences visées

Être capable de concevoir un projet de territoire

Construire et réaliser un diagnostic de territoire

Conduire un projet de valorisation durable du territoire

Présenter et communiquer sur un projet de territoire

Examens

Un écrit

Document sous la forme d'un rapport comprenant à la fois le rapport de stage et le projet personnel.

Un oral

Une soutenance orale du projet personnel et du stage

Contact(s)

> Patrick Courtin

Responsable pédagogique

pcourtin@parisnanterre.fr